

Quand la santé va...

Le panorama que nous avons dressé le mois dernier sur le comportement des marchés financiers n'a pas beaucoup évolué en juin. Certes on a pu observer une reprise de certaines valeurs très dépréciées, mais les valeurs de qualité se distinguent toujours dans les palmarès de performances que l'on peut dresser depuis le début de l'année 2020.

Parmi celles-ci, il faut noter deux secteurs qui sont peut-être les gagnants de cette crise, la technologie et la santé. Le premier de ces secteurs a prouvé sa résilience, ce qui est exceptionnel si on compare cette crise aux précédentes. Le télétravail s'est imposé partout de l'Inde aux Etats-Unis, en passant par la France, Le cloud s'impose, et les achats sur Internet explosent. Les grandes valeurs américaines (Amazon, Apple, Facebook, Microsoft, Google et beaucoup d'autres) cotées notamment au Nasdaq atteignent des cours records. Malheureusement, l'Europe et la France sont moins bien loties, mais Dassault Systèmes et SAP se comportent très bien.

Nous nous sommes toujours intéressés au secteur de la santé, et notamment au sous-secteur des équipements médicaux comme les implants auditifs, les maisons de retraite, le traitement des maladies rénales, les diagnostics ou même l'optique. Nos fonds consacrent une large part à des sociétés très reconnues dans ces domaines. Nous pouvons citer Demant, Essilor Luxottica, Orpéa, Biomérieux, Sartorius Stedim, Fresenius Medical Care ou Coloplast.

Le segment pharmaceutique est très important dans les indices mais l'était souvent moins dans nos fonds. Les grands acteurs ont en effet connu une période difficile depuis une quinzaine d'années en raison d'un double phénomène, la tombée dans le domaine public de nombreux médicaments connus comme des blockbusters, et une productivité fortement diminuée de leur recherche.

Mais les temps changent et ces sociétés ont modifié l'orientation de leur recherche en regardant ce que faisaient des entreprises innovatrices en particulier dans les domaines de la biotechnologie et de l'immunothérapie. De nouveaux traitements plus efficaces sont proposés, et les autorités sanitaires semblent se montrer plus coopératives notamment pour accélérer les processus d'approbation.

La crise sanitaire en cours accentue cette tendance préexistante. Les opinions publiques, les autorités gouvernementales, les investisseurs publics et privés sont décidés à accentuer les efforts en faveur de la santé. Il ne s'agit plus seulement d'applaudir chaque soir des personnels soignants. Il faut que les hôpitaux fonctionnent partout dans le monde, que la médecine de ville soit à disposition des malades, que les diagnostics soient effectués, que des médicaments soient trouvés et que des vaccins soient inoculés au plus grand nombre.

La planète a montré qu'elle était prête à sacrifier temporairement une partie de sa croissance économique au profit de la santé de ses habitants. Nous pensons que cette tendance est profonde et qu'elle pourrait s'amplifier à la lumière du covid 19 et marquer une partie de la décennie.

Nous avons donc décidé d'accroître la part de vos portefeuilles investie sur ce concept. C'est pourquoi nous avons récemment acquis des fonds indiciels cotés (ETF) investis dans les sociétés du secteur de la santé tel qu'il est représenté dans des indices connus. Dans les PEA, nous avons choisi un indice européen (Lyxor Stoxx 600 Europe Healthcare) qui comprend 53 sociétés européennes dont les grands leaders, Roche, Novartis, Astra Zeneca et Sanofi.

Dans les comptes titres qui peuvent investir ailleurs qu'en Europe, nous avons sélectionné l'ETF Lyxor MSCI World Healthcare qui comprend 153 entreprises avec une proportion de 66% aux USA, dont Johnson & Johnson, United Health, Merck et Pfizer, mais aussi Roche et Novartis.

Comme toujours en bourse, c'est sur le long terme que l'on pourra juger de la pertinence de cette orientation mais nous sommes convaincus qu'elle complétera utilement vos portefeuilles avec une dimension défensive couplée à une croissance vigoureuse.

Jean-Philippe Mollet
Directeur

Achévé de rédiger le 25 juin 2020
Document d'information sans valeur contractuelle